



Pau, le 10 mars 2025

Journée internationale pour l'effectivité des droits des femmes : toujours si loin de l'égalité !

Conditions de travail : accidents de service, troubles musculo-squelettiques, charge mentale, inégalités face aux risques professionnels... Malgré leur sur-représentation dans l'Éducation nationale, les femmes restent les grandes oubliées des politiques de santé au travail. Invisibilisation des pénibilités, absence de prise en compte des spécificités féminines, manque de moyens pour la médecine du travail : il est temps que l'employeur prenne ses responsabilités et mette en place de vraies mesures de prévention.

Retraite : les femmes partent à la retraite après des carrières souvent incomplètes, plus tard que les hommes (en moyenne d'un an), avec des pensions plus basses et subissent davantage la décote. Elles sont les premières touchées par la réforme de 2023 dont le SNES et la FSU revendiquent l'abrogation.

AESH : les Accompagnant·es d'Élèves en Situation de Handicap, en grande majorité des femmes, jouent un rôle fondamental dans l'inclusion scolaire. Pourtant, les ministres successifs leur imposent des contrats précaires, des temps partiels et des salaires dérisoires. Beaucoup vivent sous le seuil de pauvreté et doivent enchaîner plusieurs emplois pour s'en sortir. Cette situation est **inacceptable** ! L'absence de statut de la fonction publique pour ces personnels est emblématique de la manière dont notre employeur maintient les femmes dans la précarité.

CSA départemental sur les postes : à rebours du nécessaire « réarmement » éducatif

Le 14 février dernier, le CSA départemental sur les **DGH** et les effectifs a particulièrement mis en évidence la situation *des REP dans le département ; les effets de seuil délétères dans les collèges ; la seule baisse démographique justifiant la suppression de postes et le contingentement de moyens. Aucune réponse au fond, quasi aucune prise en compte de nos remarques par le DASEN, d'abord et avant tout sur la nécessité d'alléger les effectifs des classes, de permettre d'accompagner réellement nos élèves dans leurs apprentissages, de pouvoir travailler dans des conditions améliorées, et non, comme systématiquement ces nombreuses dernières années, toujours plus dégradées.*

A sa suite, le CSA départemental sur les **postes** se tiendra le mercredi **12 mars**. Le groupe de travail s'est tenu ce jour et, bien sûr, malgré nos objections, a traduit la baisse des dotations des EPLE et la politique de dérégulation de nos statuts de nos missions : **suppression de 24 postes** à la rentrée dans notre département, multiplication **des compléments de service et des BMP** ; poursuite du développement de la **bivalence** : les disciplines particulièrement touchées sont la technologie (cf suppression de son enseignement en 6ème), les SVT, les lettres classiques ; des inquiétudes en **ULIS**....

Stage carrière et protection sociale

La section académique du SNES-FSU organise à Bordeaux le jeudi 20 mars un stage sur nos salaires, nos carrières, notre statut, nos retraites et notre protection sociale. **Ce stage sera animé par Laurent Tramoni, en charge du secteur Statut-Carrière au SNES national, et Hervé Moreau responsable national du secteur Santé-Travail-Protection Sociale.** Il sera l'occasion de faire le point sur la situation actuelle (salaires, évaluation, avancement, promotions, hors-classe, classe exceptionnelle, retraite et retraite progressive, la mise à mal de la protection sociale...) et d'**ouvrir des perspectives** sur ces sujets. Stage ouvert aux syndiqué·es (inscription via l'espace adhérent) et aux non syndiqué·es (<https://adherent.snes.edu/Public/>). Le SNES-FSU prend en charge une partie des frais de repas et de déplacement pour les syndiqué·es.

Mutations

Mouvement inter-académique

Les résultats du mouvement inter-académique seront communiqués le **vendredi 14 mars à midi**. Selon les dernières informations du MEN, les demandeur·ses recevront un SMS comportant l'information muté·e / non muté·e et un renvoi vers le message Siam-Iprof. Ce message sera disponible le lendemain. Cependant, ce lendemain étant cette année un samedi, le MEN prévient que dans certaines académies il est possible que la diffusion de ce message soit repoussée au lundi 17 mars pour des raisons techniques. Ce message devrait contenir l'académie obtenue ainsi que des informations sur les deux premiers vœux (barre et rang parmi les non entrant·es). Pour effectuer un **recours**, tout·e demandeur·se de mutation doit mandater une organisation syndicale pour le représenter. Pour le SNES-FSU, les recours seront exclusivement pris en charge par le **secteur emploi de la section nationale** (inutile de joindre la section académique). Le SNES-FSU national mobilise un vingtaine de ses commissaires paritaires pour accompagner la·le collègue à compter du vendredi 14 mars à midi et jusqu'au mercredi 26 mars (cet accompagnement se poursuivra ensuite jusqu'en juillet, les collègues ayant deux mois pour faire le recours à compter du résultat de mutation). Elles et ils seront joignables **de 9h à 17h30 au 01 40 63 28 60 et à emploi@snes.edu**. Le SNES mettra tout en œuvre pour apporter une réponse au plus tôt (mais cela pourra parfois prendre quelques jours). Merci de ne pas multiplier les sollicitations ni varier les modalités de contact : cela ne pourra que retarder le traitement des demandes.

Mouvement intra académique 2025

Les lignes directrices de gestion, document fixant les règles du mouvement intra-académique, ont été présentées aux représentant·es des personnels ce lundi 10 mars à 14h au rectorat. Les documents de travail indiquent une volonté forte du rectorat de s'aligner sur les lignes directrices de gestion du ministère. Nous ferons le bilan de cette réunion dans notre prochaine circulaire. Les textes (LDG, circulaire du mouvement et ses annexes) seront publiés **le 19 mars, à l'ouverture du serveur SIAM** sur lequel vous saisirez votre demande de mutation intra.

Une **publication du SNES-FSU Bordeaux** explicitant les règles du mouvement dans l'académie sera adressée aux adhérent·es dans la semaine du 10 mars 2025. Elle est disponible en lien, [SNES-FSU Bordeaux - Intra 2025](#) (Identification adhérent·e requise). Si vous n'arrivez pas à récupérer le PDF, vous pouvez adresser un mail à s3bor@snes.edu en y indiquant votre n° d'adhérent·e.

La **section académique** du SNES-FSU sera pleinement mobilisée : 1/ deux **réunions** pour tous·tes les participant·es au mouvement intra dans l'académie de Bordeaux (titulaires et stagiaires) sont organisées le mercredi **19 mars 2025** à 14h30 en visioconférence et le mercredi **26 mars 2025** à 16h en hybride (visioconférence et présentiel).

Les personnels syndiqués de l'académie de Bordeaux peuvent s'inscrire directement via [l'espace adhérent du SNES-FSU](#).

Les personnels non syndiqués peuvent s'inscrire [ici](#) : <https://adherent.snes.edu/Modules/Stages/StagesGeneriques/Stages.index.php> Pour les problèmes techniques écrire à s3bor@snes.edu et pour les questions relatives au mouvement (stratégie....) écrire à permanence@bordeaux.snes.edu.

2/ **permanence téléphonique** tous les après-midi de 14h à 17h au 05.57.81.62.40, suivi de la messagerie (permanence@bordeaux.snes.edu)

3/ pour les syndiqué·es, possibilité de rendez-vous téléphonique via l'espace adhérent: <https://adherent.snes.edu/Login/index.php>

Renaud Robert, secrétaire départemental